

Québec, le 26 septembre 2008

Monsieur Robert Thériault
Transports Canada
Sécurité des aérodrômes
700, Leigh Caprèol
Dorval (Québec)
Canada H4Y 1G7

**Objet : Projet de parcs éoliens de Gros-Morne et de Montagne Sèche par Cartier
énergie éolienne inc.**

Monsieur,

Lors de la première partie de l'audience publique sur le projet de parc éolien de Montagne Sèche à Petite-Vallée et à Cloridorme, un participant a questionné la compatibilité d'un projet de développement aérotouristique, aux environs des lacs Asselin et Long, avec la présence éventuelle d'un parc éolien à proximité (séance du 18 septembre en soirée). La commission vous soumet conséquemment les questions suivantes :

1. Quels sont les risques liés au transport par hydravions et aéronefs à proximité d'un parc éolien ?
2. Existe-t-il des normes ou des critères applicables autour de plans d'eau pouvant être utilisés par des hydravions et des aéronefs (par exemple, distances à respecter pour différents usages ou installations, dont des éoliennes) ?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 2 octobre prochain, compte tenu de la deuxième partie de l'audience débutant le 15 octobre 2008.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agrèer, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Renée Poliquin
Coordonnatrice du secrétariat
de la commission